



Mali & Niger : la mondialisation néolibérale contre les plus pauvres

Par [Jean Nanga](#)

Mondialisation.ca, 18 janvier 2006

Inprecor novembre-décembre 2005 18
janvier 2006

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Économie](#)

L'une des caractéristiques de l'année qui s'achève est qu'elle a été riche de promesses concernant l'avenir de l'Afrique. Les grandes institutions des métropoles capitalistes ont presque rivalisé d'intentions généreuses à son égard, de la Commission pour l'Afrique de Tony Blair à la Société du Compte du Millénaire de G.W. Bush, de la Banque Mondiale sous la direction de Paul Wolfowitz au G8 réuni à Gleneagles, des Objectifs du Millénaire pour le Développement onusiens à l'engagement japonais lors du Sommet sur les Affaires Asie-Afrique (avril 2005, Djakarta). La manifestation la plus médiatisée de cette générosité a été l'annonce de l'effacement de 40 milliards de dollars de dette multilatérale, de 18 pays parmi les plus pauvres, presque tous africains.

Cependant toute cette générosité semble être sans effet sur la réalité. L'Afrique subsaharienne demeure soumise aux mécanismes ravageurs de la mondialisation néolibérale, que nous présentons à partir des cas du Niger et du Mali, deux pays des plus pauvres de la planète, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, dont les peuples ne font pas preuve de résignation.

Niger, pays le plus pauvre

Pendant le premier semestre 2005, trois millions de personnes de tous âges ont été exposées à la famine et abandonnées à leur sort au Niger. Des centaines de victimes surtout parmi les enfants qui mourraient au rythme d'une dizaine par jour de la sécheresse et de l'invasion des criquets ayant détruit les champs. Situation que le gouvernement de ce pays sahélien n'a pu contrecarrer par quelque dispositif préventif, hésitant même d'en accepter la réalité. Quant à la « communauté internationale », elle a attendu des mois et des morts, avant de se mobiliser, malgré l'alarme lancée par des associations locales et par maints observateurs [1].

L'invasion des criquets et la sécheresse de l'année n'ont fait qu'aggraver une situation déjà déplorable due aux politiques economico-sociales exécutées par les différents régimes néocoloniaux qui se sont succédés depuis l'indépendance. Le passage du néocolonialisme classique des trois premières décennies à la néolibéralisation présentée comme solution n'a nullement produit l'effet promis [2]. Bien au contraire, malgré sa mise sous tutelle des institutions de Bretton Woods, sous forme de Programme d'ajustement structurel, depuis 1981, le Niger est ainsi, de nos jours, le pays le plus pauvre de la planète, selon les Indicateurs du développement humain (IDH) du PNUD : 63 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, environ 83 % sont analphabètes, la mortalité infantile atteint 121,69.

Le fardeau de la dette publique extérieure, dont l'encours en 2005 s'élève à 832,1 milliards de Francs CFA (1,27 milliard d'euros), soit 66,3 % du PIB nominal est l'une des raisons de l'incapacité de l'État nigérien d'éviter ou de parer à cette catastrophe sociale. S'il était objectivement impossible d'agir sur la pluviométrie, au moins la lutte contre l'invasion des acridiens aurait été menée avec quelque efficacité, si l'État nigérien n'avait pour priorité le respect de l'échéancier du service de la dette publique extérieure, qui représentait 22,4 % des recettes budgétaires en 2004. Embarqué dans l'Initiative pays pauvre très endetté (PPTE), censée réduire le fardeau de la dette, l'État nigérien ne connaît, ces dernières années (à l'exception de l'an 2001), aucun arriéré de paiement du service de la dette. Ceci au détriment des secteurs sociaux, comme la santé et l'éducation dans lesquels l'économie des coûts a, par exemple, conduit au recrutement massif des volontaires sans formation et faiblement rémunérés, en remplacement d'une grande partie du personnel formé, qualifié [3]. Même pour répondre à l'urgence sociale d'éviter ou réduire l'impact de la crise alimentaire, il ne pouvait y avoir dérogation à l'exigence du « renforcement de la gestion publique pour aider à bien cibler et hiérarchiser les dépenses » [4] du programme de facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, dont l'État nigérien est « bénéficiaire ».

Humanisme néolibéral

Les victimes de cette famine ne correspondaient pas, sans doute, au profil du pauvre dessiné par le FMI et la Banque Mondiale. Ainsi, a-t-il fallu attendre la mise en spectacle médiatique du drame pour que soit, en partie, entendue la revendication de la distribution gratuite des vivres aux affamés. Une revendication de bon sens qui semblait une énormité pour le gouvernement et ses partenaires de la « communauté internationale » (États-Unis Union européenne), car leurs options c'était la vente des vivres à prix « modérés » aux affamés ou l'échange des vivres contre du travail.

Les familles qui avaient encore quelques têtes de bétail, décharnées, les vendaient à des prix on ne peut plus dérisoires. D'autres arrivaient à s'endetter, à défaut d'avoir la force de travailler. « Trade, not aid » [5], tel est le principe de la politique de « coopération » du gouvernement des États-Unis sur lequel veillait USAID, soutenu par l'Union Européenne et le Programme alimentaire mondial. Ce drame a été l'occasion de consolider les rapports marchands dans la société et l'individualisme qui les accompagne, amplifiés à l'époque néolibérale.

Il va de soi que cet humanisme néolibéral et spectaculaire ne pouvait que réduire l'ampleur du désastre, non lui apporter une solution radicale. Le projet de la « communauté internationale » tant répété est la « réduction de la pauvreté » à long terme, non pas son éradication, pourtant objectivement possible. Ainsi la crise alimentaire perdure : « Les prix sont toujours très élevés sur les marchés, ce qui empêche de nombreuses familles d'acheter la nourriture, à cause de la décapitalisation subie pendant la crise : pour rembourser les dettes contractées, les familles empiètent sur la récolte d'octobre, alors que seulement 2/3 de la terre ont pu être cultivés par manque de semences et de main-d'oeuvre, ce qui accroît leur vulnérabilité et le risque de malnutrition. Les effets de la crise vont se prolonger pendant l'année 2006 » [6]. Dans certaines régions, la situation des enfants s'est même aggravée. La « communauté internationale » manque de volonté pour réunir les 80 millions de dollars qu'exige la situation : seulement 16 millions de dollars ont été réunis au premier semestre 2005, alors que « les guerres d'Irak et d'Afghanistan coûtent aujourd'hui 5,6 millions de dollars par mois, soit, à quelques décimales près, l'équivalent du produit intérieur brut du Niger en un an. Et une rallonge de 202 milliards (pour les six prochaines

années) vient d'être accordée au Département de la sécurité intérieure, chargé de protéger le territoire et les intérêts américains » [7].

On est tenté de parler de « famine néolibérale » comme Mike Davis parle de « famines coloniales » [8]. Car, une famine déclarée c'est pour les généreux « donateurs » un futur marché possible. De façon classique, il s'agissait de faire changer les habitudes alimentaires des sinistrés. Par exemple, à une population traditionnellement consommatrice de mil, les « donateurs » offraient plutôt du maïs ou du riz qui deviendrait ainsi, subséquemment, un produit de consommation courante à importer.

Mais, de nos jours, il s'agit plus d'une opportunité à saisir pour faire accepter les produits génétiquement modifiés. Ainsi, la position du gouvernement nigérien en la matière a connu une évolution assez rapide depuis la reconnaissance officielle de la crise alimentaire. Alors que le Cadre national de biosécurité, élaboré en 2005, exprime une certaine prudence, en novembre 2005, Niamey, la capitale du Niger, est le lieu choisi pour organiser un séminaire régional sur « La couverture médiatique de la biotechnologie agricole - Contraintes et opportunités pour la presse en Afrique de l'Ouest ». Un séminaire organisé par l'Institut international de recherche sur les cultures en zones tropicales et semi-arides (ICRISAT), l'International Service for Acquisition of Agribiotech Applications (ISAAA) et l'UNESCO. L'ISAAA est un organisme qui a pour vocation la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays dits en développement, surtout par la promotion des cultures transgéniques. Ses principaux financiers sont Cargill, Dow AgroSciences, Monsanto, Pioneer Hi-Bred, Syngenta qui sont aussi les principales multinationales des OGM. A l'occasion de cette opération de consolidation de l'endoctrinement des journalistes [9], a été ôté le cache-sexe sur l'expérimentation des céréales génétiquement modifiées dans la station de recherche de l'ICRISAT, à quelques kilomètres de Niamey, visitée par les séminaristes. A quelque chose de malheur est bon pour les marchands d'OGM. Ainsi, cette crise alimentaire va légitimer un processus de mise en dépendance agricole accentuée, en matière de semences, de la paysannerie nigérienne, voire de disparition des plus pauvres, en tant que petits agriculteurs et petites agricultrices indépendants qui iront grossir les rangs du lumpen-prolétariat.

Vu qu'il s'agissait d'une ancienne colonie française, restée dans le giron de la Françafrique [10], il y avait une générosité très intéressée. Celle de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema, du groupe Areva) [11]. Celle-ci est en grande partie redevable à l'uranium nigérien, pillé de façon jalousement monopolistique pendant longtemps. Mais les forfaits de la Cogema-Areva sont désormais exposés publiquement, grâce à la relative « ouverture démocratique » locale et au développement de la conscience antinucléaire, par l'ONG locale Agherin'man (bouclier de l'âme), la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD, France) et l'Association Sherpa (des juristes contre l'impunité dont jouissent les multinationales en matière de violation des droits des travailleurs en particulier, des droits humains et de l'écologie en général) [12]. Cette mise à nu des conditions de travail dans les mines (faible rémunération, exposition des travailleurs à la radioactivité sans véritable système de protection et de contrôle médical), de la pollution de l'environnement aux conséquences fâcheuses sur les populations voisines et l'environnement risque d'aboutir à une réduction des profits en cas de conformité aux normes internationales.

La néolibéralisation s'est en grande partie déroulée dans le respect des rapports français. C'est par exemple Vivendi qui a pris le contrôle de la distribution d'eau [13]. Cependant, la privatisation des télécommunications du Niger a plutôt bénéficié à la firme

chinoise ZTE en progression sur le marché africain. Ce malgré l'appartenance du Niger à la zone monétaire du Franc CFA. Cette concurrence parfois défavorable risque de se reproduire concernant l'exploitation à venir de l'or, des phosphates et du pétrole. C'est sans doute pour maintenir les relations privilégiées, quelque peu érodées, que l'État français semble accorder une grande importance à la bonne organisation des 5ème Jeux de la Francophonie (7-17 décembre, Niamey). Alors que 2 millions de Nigériens risquent de manquer de « pain » pendant le déroulement des jeux [14] . La Francophonie, sauf pour les gogos, est en fait la vitrine culturelle d'une affaire plutôt politico-économique, pour l'État du capital français. Mais, avant ces jeux et pendant le calvaire des enfants et adultes malnutris, les projecteurs de l'actualité franc-africaine vont être tournés sur le pays voisin, aussi bien géographiquement que dans le classement en matière sociale ou d'indifférence de la part d'une grande partie de l'humanité, comme le dit cet animateur d'Action contre la faim : « Le Mali et le Niger sont des pays oubliés par la Communauté internationale, qui réagit aux crises de manière ponctuelle et non sur le long terme. » [15]

Privatisations au Mali

Le Mali a été moins affecté par l'invasion acridienne et la faible pluviométrie dans la région. Toutefois, il partage avec le Niger presque les mêmes Indicateurs du développement humain, qui font de lui le 174ème pays sur 177 [16] respectant aussi scrupuleusement l'échéancier, autrement dit sans arriérés de paiement. Ainsi, la mauvaise fiche sociale est aussi la conséquence de la politique de l'État malien pendant la phase néocoloniale précédente, l'ayant placé sous la coupe du FMI et de la Banque Mondiale. Une décennie de « démocratie » n'a nullement amélioré la situation sociale héritée de la période dite non-démocratique. Bien au contraire. La succession des gouvernements élus c'est aussi la continuité de l'État en matière d'Ajustement structurel néolibéral, malgré la différence des rythmes en ce qui concerne aussi bien la privatisation que la libéralisation des marchés et autres préceptes néolibéraux de la Banque Mondiale et du FMI. L'actuelle équipe gouvernante, dirigée par le général Amadou Toumani Touré, semble plus déterminée que la précédente à satisfaire les institutions gestionnaires de la néolibéralisation, malgré des conséquences sociales dramatiques. Ce au profit des investisseurs dits stratégiques qui prennent le contrôle des secteurs les plus rentables de l'économie dite malienne.

C'est en effet dans le cadre de cette néolibéralisation qu'a eu lieu la privatisation de la Régie des Chemins de Fer du Mali (RCFM). L'actionnaire majoritaire de la nouvelle entreprise Transrail SA est au départ un consortium canado-français Canac-Getma [17]. Une privatisation qui est assez caractéristique des rapports de domination impérialistes : la RCFM évaluée à 105 milliards de FCFA (160 millions d'euros) a été octroyée à 5 milliards (7,622 millions d'euros). La nouvelle entreprise ayant fait le choix du plus grand taux de profit, priorité a été accordée au transport des marchandises, sur celui des voyageurs [18]. Ce qui a entraîné la suppression de deux-tiers des gares (26 sur 36) alors que pendant un siècle la vie s'était organisée autour de ces 36 gares (qui sont aussi des villages). Les habitants sont ainsi désespérés : les voyageurs et les familles des cheminots constituaient la clientèle pour leurs produits. Transrail a ainsi contribué au développement de la pauvreté en milieu rural. De plus, 612 cheminots ont été licenciés et certains acquis sociaux des cheminots, par exemple les pensions de retraite versées aux veuves, ont été soit revus à la baisse soit supprimés. Ce qui a suscité l'indignation et une résistance citoyenne pour le retour à la régie du rail malien. Un Collectif citoyen pour la restitution et le développement intégré du rail malien (Cocidirail) a vu le jour. Mais la répression n'a pas tardé à s'abattre sur lui. Son principal animateur, un ingénieur, ancien directeur adjoint de l'École Supérieure

Africaine des Chemins de Fer, Tiécoura Traoré, a été purement et simplement licencié, en violation flagrante de la législation du travail. Le Cocidrail ne s'est pas pour autant démobilisé.

Contre-réforme agraire

D'autres secteurs importants de l'économie malienne sont victimes de cette restructuration néolibérale, avec des graves conséquences sur la vie des populations paysannes. C'est le cas de l'Office du Niger [19], productrice de riz depuis la période coloniale, nationalisée après « l'indépendance », soumise à une privatisation rampante depuis 1984, sous l'égide de la Banque Mondiale, avec à la clef la libéralisation de la commercialisation du paddy dès 1985, et une compression des effectifs de 70 %.

Depuis quelque temps, il y est question d'une réforme foncière qui menace les paysans jouissant de l'usufruit sur les terres de l'ON, mais aussi par leur mise en concurrence avec de gros investisseurs. Ce contre quoi ils résistent : « On affirme que nous sommes dans un État de droit, mais nous, les cultivateurs, ne le savons pas. Nous sommes considérés comme des esclaves. A l'ON, il n'y a que la corruption, la magouille et l'injustice qui prévalent. Nous avons payé les redevances légalement dans le délai fixé par le Président de la République. Et voilà qu'on nous retire nos champs de riz pour les donner aux nouveaux bénéficiaires qui vont récolter nos produits. Nous préférons mourir que de perdre nos champs. Si les autorités ne prennent pas leurs responsabilités, advienne que pourra » [20] , Ces paysans qui ont travaillé et habité légalement sur ces terres pendant des décennies refusent cette perte du droit d'exploitation des terres et leur remplacement par de gros investisseurs, sous le prétexte fallacieux de ne s'être pas acquittés à temps de la redevance eau. Ils sont par ailleurs confrontés à la hausse de plus de 200 % du coût des intrants agricoles. Seuls les plus pourvus financièrement survivront dans la jungle néolibérale.

Cette réforme foncière se réalise au moment où se développe la mobilisation des femmes paysannes pour l'accès à la terre. Ce qui rend plus difficile cette lutte ; c'est que les hommes tendent à la considérer secondaire, au lieu de s'y appuyer pour mieux faire avancer la cause commune. Mais, il ne suffit pas d'être victime d'une injustice pour être en mesure de perdre ses propres privilèges, même symboliques.

Avec l'ON, l'autre cible de la néolibéralisation dans le secteur agricole est la Compagnie malienne de développement et des textiles (CMDT), l'ex-Compagnie française de développement et des textiles (CFDT). C'est la compagnie du coton, dont le Mali était le principal producteur de la sous-région. Sa privatisation est une pomme de discorde entre les institutions de Bretton Woods et le gouvernement malien qui en redoute les conséquences sociales et électorales, vu la place du coton dans la vie rurale et au-delà. Car, c'est plus du quart de la population malienne, soit environ 3,5 millions de personnes, qui vivent directement et indirectement du coton. Comme le disaient ces deux sexagénaires lors du Forum des Peuples de Fana (choisi comme site à cause de son statut de 2ème région productrice de coton), dans le cadre de la Conférence populaire paysanne (qui a aussi parlé de l'accès à la terre des femmes rurales) au cours de laquelle des échanges ont eu lieu avec des participant/es venu/es du Bénin, du Burkina : « S'il faut maintenant vendre notre espoir en privatisant la CMDT, vraiment nous ne sommes pas d'accord. » [21] La vie quotidienne des petits paysans et paysannes producteurs de coton connaîtra ainsi le sort de leurs compatriotes des gares ferroviaires et de ceux confrontés à l'ON. C'est autour de la CMDT qu'est organisée la vie sociale et les infrastructures. Mais le partenaire français, Dagrif, ex-

CFDT (actuellement actionnaire à 60 %) est à l'affût, refusant de contribuer au financement du déficit de la CMDT, pour mieux en accélérer la privatisation complète. Car, si le prix du coton aux producteurs est en baisse ces dernières années, le coton de la région du FCFA, dont le Mali a été le principal producteur jusqu'en 2004, est absorbé à 60 % par le marché chinois. Ce qui est en soi une aubaine pour tout investisseur qui se débarrassera de maintes charges sociales, avec la privatisation complète, qui est un engagement pris par l'État malien dans le cadre de l'Initiative PPTE, d'allégement de la dette. L'actuel gouvernement malien a pu obtenir de la Banque Mondiale et du FMI son report en 2008 car l'année 2007 est une année électorale au Mali. La dernière mission de la Banque Mondiale au Mali a mis au point les modalités de privatisation. Pour satisfaire tous ceux, capitaux multinationaux et privés, qui salivent, pour les profits à réaliser, c'est la filialisation, inégalement rentable certes, qui a été retenue.

Un autre aspect de cette restructuration, libéralisation du secteur cotonnier qui est préjudiciable à la petite paysannerie, c'est l'introduction des semences génétiquement modifiées que les petits producteurs participant au Forum des Peuples à Fana ont vigoureusement dénoncée. En effet, en collaboration avec la Banque Mondiale, USAID, les multinationales productrices des semences génétiquement modifiées Dow AgroSciences, Monsanto, Syngenta (Novartis), ont initié un Projet COTI-2 de « Développement de la culture du coton génétiquement modifié au Mali ». Ainsi est programmée la dépendance de la petite paysannerie à l'égard des semenciers. Sous prétexte de mettre le progrès technologique au service des pauvres sont préparées en fait leur dépendance et la marginalisation des plus dépourvus ou leur transformation en simple prolétariat agricole, surexploité [22].

Législation du travail en danger

En effet, en échange de l'allégement de la dette, comprenant l'effacement surmédiatisé de la dette multilatérale, le Mali est tenu, comme le Niger, d'améliorer les conditions de réalisation du profit. Comme l'a dit le porte-parole du gouvernement malien, Ousmane Thiam, lors de sa visite à Paris, en septembre 2005, le Mali prépare « une simplification des procédures et des formalités liées à la création d'entreprises le retoilettage du Code des investissements, qui est non seulement plus attractif, mais qui met l'entrepreneur étranger sur le même pied d'égalité que le malien » [23]. Il s'agit non seulement de confronter le petit entrepreneur malien aux multinationales, mais aussi de réduire à minima la protection sociale des travailleurs. C'est ce qui est quasi-explicitement suggéré par le gouvernement des États-Unis, en disant que « les lois du travail sont restrictives au Mali et la difficulté de l'embauche et du licenciement sont des obstacles supplémentaires » [AGOA, Competitiveness Report, p. 23.] . Le but est une généralisation de ce qui s'est produit à la RCFM contre les travailleurs organisés pour la défense de leurs droits.

La criminalisation de la défense des droits des travailleurs est un principe du néolibéralisme éprouvé aussi par les syndicalistes de la Société malienne d'exploitation (Somadex). Dans cette entreprise d'exploitation de l'or à Morila, appartenant à Bouygues, les travailleurs revendiquent principalement le paiement de la prime de rendement indexée sur le taux de dépassement de la production [24]. Car, par frénésie accumulatrice, la Somadex a produit, en trois ans, 83 tonnes d'or au lieu des 33 tonnes prévues par la convention d'exploitation [25]. Ce qui signifie aussi une exploitation intensive de la force de travail. Les travailleurs revendiquent l'établissement de vrais contrats de travail, à la place des contrats de travail falsifiés, avec la complicité des nationaux, et qui ont causé le licenciement de trois cents travailleurs, sans paiement de leurs droits et indemnités. Des abus que les

travailleurs n'ont pas admis, jusqu'à déclencher en juillet 2005 une grève face au refus de la direction de l'entreprise d'entendre leur demande de respect des droits [26]. La réponse de la direction, avec la complicité de certaines autorités locales, a été la répression. Pour légitimer celle-ci aux yeux de l'opinion, divers actes de violence commis dans le village ont été attribués aux travailleurs en grève. Ainsi, une trentaine de travailleurs ont été emprisonnés par la gendarmerie. Une vingtaine ont été par la suite relâchés, au moment où était arrêté (en octobre 2005), le secrétaire administratif du comité syndical, Karim Guindo. Pour échapper à cette répression, les autres dirigeants syndicaux, dont le secrétaire général, Amadou Nioutama, sont contraints à la clandestinité [27]. Leur principal délit est d'avoir voulu perturber l'accumulation du surprofit néocolonial par cette entreprise se comportant comme en territoire conquis. Ce qui pouvait par ailleurs servir de mauvais exemple aux travailleurs des autres entreprises exploitant l'or au Mali qui ne sont pas plus soucieuses des droits des travailleurs et de l'environnement [28].

Pourtant, cette arrogance a fini par lasser le gouvernement malien dont le projet de maintien au pouvoir à l'issue des prochaines élections pouvait être contrecarré par le non-respect, par Bouygues, à travers sa filiale Saur International, du contrat de partenariat d'Énergie du Mali (EDM) établi en 2000. En effet, Saur s'est avéré davantage intéressé par les profits à court terme (hausse des tarifs d'eau et d'électricité) que par les investissements qu'il s'était engagé à réaliser qui devaient favoriser l'extension des réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Ainsi, l'État malien s'est vu obligé de lui retirer, en octobre 2005, son statut d'actionnaire majoritaire dans EDM, violant ainsi le sacro-saint principe néolibéral d'amaigrissement du patrimoine économique des États, alors que la réunion des ministres de l'Économie et des Finances de la Zone Franc (des 19 et 20 septembre 2005, à Paris) venait de lui recommander, entre autres, de « poursuivre la mise en oeuvre du programme économique et financier soutenu par le FRPC, notamment les réformes structurelles dans les secteurs cotonniers et de l'électricité ». Cet acte à motivation plutôt électoraliste lui a valu une mission spéciale de la Banque Mondiale et du FMI, dont le programme de lutte contre la pauvreté n'inclut pas la baisse des tarifs d'eau et d'électricité en faveur des pauvres, de surcroît par une entreprise majoritairement étatique.

Concurrence inter-impérialiste

C'est aussi une opération maladroite du gouvernement malien, organisateur du XXIIIème Sommet Afrique-France. Surtout en une période caractérisée par la poussée états-unienne sur le continent dans le secteur pétrolier en particulier et bien d'autres, dans le cadre de l'AGOA [29]. Le 4ème Forum Afrique-États-Unis (juillet 2005 à Dakar) a été, entre autres, une phase de l'avancée des États-Unis sur le continent. Le Secrétaire américain à l'Agriculture, Mike Johanns, y a même prêché la communauté d'intérêts qui existerait entre les États-Unis d'Amérique et l'Afrique subsaharienne à l'OMC, contre l'Europe : « nous devrions serrer nos rangs pour dire aux Européens et aux autres qu'il est temps d'ouvrir leurs marchés à nos produits ». La promotion des OGM aussi s'inscrit dans le cadre de cette cause commune contre l'Europe, aussi peu soucieuse que les États-Unis du sort des pauvres et affamés d'Afrique subsaharienne [30]. Des délégations africaines du pré carré français y ont été sensibles. Déjà dans son discours d'ouverture, le chef de l'État sénégalais, l'économiste libéral Abdoulaye Wade, avait affirmé avec assurance : « L'AGOA symbolise une nouvelle vision des relations internationales () le chemin qui conduit l'Afrique vers la mondialisation » [31].

Sans qu'il soit déjà question de remise en cause du « partenariat » privilégié avec la

métropole néocoloniale, le Mali et le Niger, font partie de ces pays sensibles à la poussée états-unienne [32]. Futurs producteurs de pétrole, ils entrent de ce fait dans ce qui est considéré à Washington comme le champ de la sécurité nationale des États-Unis. Ainsi, le gouvernement américain les a-t-il intégrés, à travers par exemple « l'Opération Flintock 2005 » [33] dans son programme de « lutte contre le terrorisme ». Toutefois ces différents aspects de la « coopération » états-unienne demeurent basés sur le respect des préceptes du néolibéralisme par les États « partenaires » africains. La soumission au Consensus de Washington demeure la condition cardinale.

Résistances

La reproduction de la pauvreté n'est pas une fatalité. L'année qui s'achève a été aussi une année de résistance à l'ordre qu'imposent aux peuples les maîtres de la mondialisation néolibérale et leurs relais locaux. Dans l'indifférence générale de l'opinion publique internationale, certaines organisations de la société civile nigérienne se sont alliées pour mobiliser, malgré les intimidations et la répression, contre la vie chère symbolisée par l'instauration d'une TVA de 19 % sur les denrées de première nécessité. Une mesure antisociale inscrite dans le cadre de l'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest. Si l'actuel président en exercice de l'Union Africaine, le chef de l'État nigérien, le Général Olosegun Obasanjo, n'a pas la cynique franchise de son collègue sénégalais Abdoulaye Wade exprimant son adhésion aux valeurs du capital états-unien [34], il n'en est pas moins un partisan. Ce qu'il ne cesse de prouver non seulement en confiant le département de l'Économie et des Finances à une technocrate de la Banque Mondiale, mais aussi en persévérant dans le projet de hausse du prix de l'essence et du pétrole lampant. Ce, malgré le succès à répétition des appels à la mobilisation, lancés par certaines centrales syndicales alliées au mouvement démocratique [35], contre cette mesure résultant d'une aliénation des ressources pétrolières au profit des multinationales et de quelques capitaux privés nigériens et qui ne ferait qu'aggraver la pauvreté de la majorité de la population nigérienne. Quant à Thabo Mbeki, sa réélection en 2004 n'a pas empêché la contestation populaire de sa politique sociale, y compris par la centrale syndicale Cosatu, allié de l'ANC. Contre les revendications sociales dans les townships il a même envisagé d'envoyer la police. Ce qui n'aurait pas manqué de rappeler un passé récent. Ainsi, derrière son discours nationaliste sur la « Renaissance Africaine » se révèle plutôt un projet d'intégration d'une partie de l'élite noire dans les circuits du capital néolibéral [36].

Les élites gouvernantes africaines appliquent les préceptes du néolibéralisme aussi pour leurs intérêts privés. Elles préparent l'asphyxie de la petite paysannerie en articulant réformes foncières néolibérales et introduction des semences génétiquement modifiées. Ce que les associations paysannes présentes au Forum des Peuples à Fana, sommet alternatif au G7 (juin, Mali) ont vigoureusement dénoncé [37]. Malheureusement, la présence des associations paysannes d'autres régions d'Afrique, au-delà de l'Afrique de l'Ouest, a été faible. Il en a été autant des syndicats africains et d'autres composantes du Forum Social Africain, dont est pourtant membre le Forum des Peuples. Alors qu'il s'agit d'une occasion particulière : un forum à vocation continentale qui se tient toujours en zone rurale, qui permet aux paysans et paysannes de la localité choisie d'être présents plutôt que représentés, d'échanger avec ceux et celles d'ailleurs. Le voisinage du Mali et du Niger devrait être mis à profit pour consolider les solidarités permanentes, encore embryonnaires, à étendre dans la sous-région, pour commencer, où sévissent parfois les mêmes multinationales de distribution d'eau, d'électricité, d'exploitation minière, de vente des OGM. Ainsi, par exemple, entre cheminots du Mali et du Sénégal contre leurs États et les

acquéreurs privés des chemins de fer nationaux. A l'instar des syndicats africains des dockers, de l'Afrique du Sud au Nigeria, se coordonnant pour la lutte contre les pavillons de complaisance.

L'organisation au Mali d'un sommet alternatif au 23ème Sommet France-Afrique est une initiative qui devrait se poursuivre. Non seulement contre la Françafrique, mais aussi contre les autres messes d'organisation de la paupérisation des peuples. Contre l'opinion favorable que semble avoir l'AGOA dans certains milieux, que semble illustrer le dialogue de la confédération des ONG du Sénégal (Congad) avec l'AGOA, il faut aussi rappeler la nature du capital états-unien, qui n'est ni moins impérialiste ni moins criminel socialement que le capital français. Pour mémoire, la récente intervention des États-Unis au Libéria, contre le régime oligarchique du seigneur de guerre Charles Taylor qui bénéficiait du soutien du capital français a favorisé l'exploitation par Firestone, en toute impunité, « de manière quasi-esclavagiste la main-d'oeuvre employée dans sa plantation d'hévéas au Liberia », dont dix mille enfants [38].

C'est donc contre les différentes facettes de cet ordre qu'il faut s'organiser. Pour un autre monde possible débarrassé de l'exploitation des êtres humains par d'autres, de toutes les oppressions, il faut construire des solidarités permanentes, surtout avec les plus pauvres, pour une alternative radicale. Une radicalité altermondialiste africaine en solidarité avec les radicalités extra-africaines, sans les hiérarchies héritées des passés esclavagiste et colonial. Mais aussi sans négrophobie, car l'alternative au racisme ne peut être un racialisme. Ainsi, un projet tel celui de l'African People's Socialist Party, appelant à une Internationale Socialiste Africaine nous semble encore très marqué par le panégrisme de Marcus Garvey et risque de nourrir le racialisme, plutôt que le socialisme comme alternative démocratique à l'ordre multidimensionnel du Capital [39].

L'organisation du [Forum social mondial polycentrique à Bamako, par la proximité géographique, est une opportunité à saisir](#), pour organiser la discussion collective et démocratique sur la solidarité permanente, pour une alternative africaine radicalement altermondialiste.

Jean Nanga, correspondant d'Inprecor pour l'Afrique subsaharienne.

1. Cf. Jean Nanga, Famine et marchandisation de la charité au Niger, juin 2005, www.solidarites.ch/ ; Claude Quémar, Niger : vraie crise, fausses réponses, octobre 2005, www.cadtm.org/

2. Cf. Niger, La mondialisation capitaliste impose un nouvel internationalisme, entretien avec Mamane Sani Adamou, Inprecor, n° 497, septembre 2004.

3. *ibid.*

4. <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/prgff.htm>

5. « Commerce et non assistance »

6. Amador Gomez (directeur technique d'Action contre la faim, Espagne), Pas de répit pour le Niger : la malnutrition infantile continue d'augmenter, Communiqué de presse du 14

novembre 2005.

7. Claude Angeli, La gênante franchise des généraux de Bush", Le Canard enchaîné, mercredi 20 juillet 2005.

8. M. Davis, Génocides tropicaux : catastrophes naturelles et famines coloniales (1870-1900), Aux origines du sous-développement, Paris 2003, éd. La Découverte. Ce qui peut aussi relativement s'appliquer à la situation dans le Darfour au Soudan

9. En juin 2005, a été créé à Bamako (Mali) le Réseau des Communicateurs Ouest-Africains en Biotechnologie Agricole (RECOAB).

10. Cf. Inprecor n° 497, op. cit.

11. Le Niger ou le devoir de négligence, Le Canard enchaîné du 3 août 2005.

12. CRIIRAD, Impact de l'exploitation de l'uranium par les filiales de Cogema-Areva au Niger. Bilan des analyses effectuées par le laboratoire de la CRIIRAD en 2004 et début 2005 ; Almustapha Alhacen, Déclaration du président de l'ONG Aghirin'man aux participants du colloque international sur la prévision des risques, Contaminations radioactives et protection des populations Lyon, avril 2005. Bien que principal actionnaire sur l'uranium du Niger, la Cogema est accompagnée par les entreprises espagnole ENUSA, japonaise OURD et l'État nigérien.

13. Sur les conséquences de cette appropriation privée de la distribution d'eau on peut lire le Rapport de la Mission Internationale d'Enquête du FIDH, Droit à l'eau potable au Niger, octobre 2002.

14. L'annonce persistante, ces dernières semaines, d'une nouvelle crise alimentaire dès le mois de décembre par des ONG et organismes de l'ONU est gênante pour le gouvernement nigérien qui tient à s'offrir en spectacle dans le monde francophone, à travers ces jeux. Selon certains observateurs, c'est, entre autres, pour empêcher que ne lui soit retirée l'organisation des dits jeux qu'il ne voulait reconnaître officiellement la situation de famine au début de l'année 2005. Alors que des enfants mourraient de faim les villas devant héberger les sportifs étaient construites Ainsi au moins 15 millions d'euros ont été investis pour la construction et la réfection des infrastructures !

15. Action contre la faim, Mali/Niger : un silencieux scandale, Dossier de presse 2005.

16. Population en dessous du seuil de pauvreté : 63,8 % ; espérance de vie à la naissance : 48,6 % ; mortalité infantile : 116,79 ; analphabétisme : 53,6 % (Source CIA, The World Factbook)

17. Encours de la dette publique extérieure : 1746,1 milliards de francs CFA en 2002 ; 1646,7 en 2003 ; 1725 en 2004 ; 1802 en 2005. Rapporté au PIB nominal : 81,1 % ; 69,9 % ; 70 % ; 65,9 % ; Service de la dette : 12 % des recettes budgétaires en 2005 contre 12,4 % en 2004

18. Le consortium CANAC-GETMA a cédé ses actions au Français J. Lefebvre et à l'Américain Savage Companies.

19. Les bénéfices mensuels du transport des marchandises sont d'un milliard de FCFA

(1,524 million d'euros)

20. Situé au centre du Mali, l'Office du Niger (ON) est un projet d'aménagement hydro-agricole. Créé en 1932 après la découverte au centre du Mali en 1925 d'un delta fossile, le Delta central nigérien, il prévoyait initialement l'aménagement d'environ un million d'hectares en cinquante ans. Ses objectifs principaux étaient : « de satisfaire le maximum des besoins en coton de l'industrie textile française et d'assurer la sécurité alimentaire en riz des régions sahéliennes de l'Empire Français d'Afrique de l'Ouest ».

21. Oumar Traoré, 63 ans, porte-parole des paysans de Niono, dans la région de Ségou, lors de la Conférence de presse du 4 août 2005, au siège du parti SADI et de Radio Kayira, à Bamako.

22. Awa et Kadia Coulibaly dans Le Messenger de Fana, journal du Forum, juin 2005.

23. Un argumentaire concis contre les OGM en Afrique : Zachary Majanya, du réseau d'Afrique australe et orientale de l'Association Participatory Ecological Land Use Management (PELUM), 12 raisons pour l'Afrique de rejeter les OGM, <<http://www.grain.org/seedling/>>

24. Les investisseurs seront toujours bien reçus au Mali, Marchés tropicaux, n° 3122, du 7 octobre 2005.

25. AGOA, Competitiveness Report, p. 23.

26. L'or est le principal produit d'exportation (57 % des exportations) du Mali, qui en est le troisième producteur africain après l'Afrique du Sud et le Ghana.

27. Cf. Marie-Eve Tejedor, Mali : or, pillage et répression des travailleurs résistent ! <www.solidarites.ch/journal>, novembre 2005

28. Début novembre, c'est l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) qui a organisé une grève d'avertissement pour la « mise en application d'un plan social en faveur de tous les travailleurs licenciés des sociétés et entreprises d'État, la réintégration des syndicalistes mutés de manière illégale, la baisse des prix des produits de première nécessité ».

29. D'après certaines sources, la gendarmerie a pris en otage sa compagne et leurs enfants, afin de le sortir de sa cachette. Ce qui n'est sans rappeler les pratiques du temps colonial.

30. Une autre entreprise importante d'exploitation de l'or au Mali est la SEMOS appartenant à 38 % à AngloGold (Afrique du Sud, n° 2 mondial de l'or), 38 % à lamGold (junior au Canada, et assez présent au niveau mondial), 18 % à l'État malien, 6 % à la Société Financière Internationale (SFI ou IFC en anglais, membre du Groupe de la Banque Mondiale, fondée en 1956 sur inspiration des États-Unis, elle se présente comme « la plus importante source de financement sous forme de prêts et de prise de participations pour les projets du secteur privé dans les pays en développement. Elle facilite un développement durable du secteur privé ». Cette répartition des parts sur la mine de Sadiola n'est pas la même sur celle de Yetela où est absente la SFI, ses 6 % étant repartis également entre les trois autres actionnaires. L'autre multinationale sud-africaine RandGold qui exploitait la mine de Syama l'a cédée à Resolute Mining d'Australie en 2004. L'exploitation de l'or au Mali se fait selon les experts à faible coût. Sur les conséquences sociales et écologiques de l'exploitation de l'or à Sadiola, on peut consulter le Rapport de la mission d'enquête des Amis de la Terre sur

31. African growth and opportunity act (AGOA, accord de croissance et d'opportunité africaine) est un accord commercial qui lie, jusqu'en 2015, une quarantaine de pays d'Afrique subsaharienne aux États-Unis.

32. Avant le séminaire réservé aux journalistes sur la biotechnologie agricole à Niamey, le gouvernement états-unien, avec le soutien de la FAO, avait organisé en fin juin 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso) une Conférence internationale intitulée « Maîtriser la science et la technologie en vue d'accroître la productivité agricole : perspective ouest-africaine ». Monsanto y avait déjà obtenu l'autorisation d'introduire des produits génétiquement modifiés. Le président de l'Association cotonnière africaine, Ibrahim Malloum, est favorable aux OGM. Cf. son interview : Quels défis pour l'Afrique cotonnière en 2005-2006 ?, Marchés tropicaux, n° 3121 du 30 septembre 2005.

33. L'hebdomadaire français L'Express du 10 novembre 2005 publie un entretien avec le président sénégalais. A la question « En France, on sent poindre la crainte d'une distension du lien entre Dakar et Paris, au profit d'un flirt américano-sénégalais. Cette crainte est-elle fondée ? », Abdoulaye Wade répond : « J'ai toujours été un grand admirateur des États-Unis. Ils fournissent à l'Afrique un modèle de développement rapide que ni la France ni l'Europe ne peuvent lui procurer. Mais cela n'a rien à voir avec le lien traditionnel qui nous unit à la France, et qui demeure ».

34. En guise d'illustration : à la veille du sommet France Afrique, Ikatel (dont sont actionnaires France Télécom et la Sonatel du Sénégal ; France Télécom étant l'actionnaire majoritaire de Sonatel) vient d'obtenir la licence GSM, accompagnée « d'exonération de TVA et de droits et taxes de douane », semble-t-il avec l'aide de France Télécom, selon la Revue de Presse du CEFIB, qui souligne « Inutile de revenir sur le caractère illégal de cette faveur que les autorités compétentes ont tout de même tenu à souligner même si, pour des raisons obscures d'État, elles ont fini par accéder à cette requête. Ce qui est tout de même curieux dans cette affaire, c'est que cette demande d'exonération a été faite avant même que la jouissance de la licence d'exploitation ne soit effective, celle-ci étant intervenue en août 2002, deux mois seulement après l'élection du général Amadou Toumani Touré à la magistrature suprême en juin 2002. L'exonération était-elle la condition sine qua non pour l'installation d'Ikatel au Mali ou est-ce que, en la matière, il y eut délit d'initié pour lui accorder cette faveur par anticipation ? », Sékouba Samake et Seydina Oumar Diarra-Sod, Licence d'exploitation : France Télécom n'est pas derrière Ikatel, la Revue de Presse du CEFIB du 25 novembre 2005.

35. Il s'agit de manoeuvres militaires conjointes de l'armée états-unienne avec les armées de huit États sahéliens dont le Mali, le Niger, le Sénégal. Lors de la visite de Bush au Sénégal en 2003, il a été question d'y installer une base militaire états-unienne. Alors qu'au Mali a été ouvert le bureau le plus important de la CIA dans la région. Quant au Niger, la formation de ses officiers pilotes de chasse est depuis quelque temps effectuée aux États-Unis.

36. Selon le Cocardrail, Abdoulaye Wade serait l'un des bénéficiaires de la privatisation de la RCFM, à travers un prête-nom français.

37. La dernière mobilisation sociale organisée à la mi-septembre l'a été par la Labour and Civil Society Coalition (Lasco) regroupant les centrales syndicales (Nigeria Labour Congress, Trade Union Congress, Congress of Free Trade Union) et des organisations de la société

civile (Joint Action Forum). Des organisations politiques, comme le Democratic Socialist Movement, section nigériane du Comité pour une Internationale des Travailleurs, ont toujours soutenu les appels à la grève générale, à la mobilisation lancés principalement par le Nigeria Labour Congress. Le prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, a aussi appelé et participé à cette mobilisation.

38. La lecture de l'ouvrage de William Mervin Gumede, sur Mbeki (Thabo Mbeki and the Battle of the Soul of the ANC, éd. Zebra Press, Cape Town 2005) est instructive à ce sujet.

39. Sekou Diarra, Revendications citoyennes au Mali, Manière de voir, « En lutte. État des résistances dans le monde », décembre 2005-janvier 2006

40. Labour group sues Bridgestone on Liberia rubber plantation, Reuters, 18 novembre 2005. www.za.today.reuters.com. Firestone sévit au Liberia depuis 1926. La guerre ayant conduit Taylor au pouvoir, avait relativement entravé l'activité du fabricant de pneus.

41. Omali Yeshitila, Africa for Africans at home and Abroad. Build the African Socialist International, diffusé par Kenya Socialist Web, < www.kenyasocialist.org >, août 2005.

La source originale de cet article est Inprecor novembre-décembre 2005

Copyright © [Jean Nanga](#), Inprecor novembre-décembre 2005, 2006

Articles Par : [Jean Nanga](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca